



p. 4 Travaux :

La mairie en plein chantier de rénovation !

p. 6-7 Environnement :

Des actions pour la transition écologique

TRAVAUX 4

Réaménagement du bâtiment de la mairie
Espace Turgeman

MAIRIE 5

Deux nouveaux agents municipaux
Le dépôt en ligne d'une pré-plainte à la police ou la gendarmerie
Prochaines dates de passage de la déchèterie mobile

ENVIRONNEMENT 6-7

Vers la transition écologique

HABITAT 8

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications
Le point sur les aides de l'Etat aux travaux de rénovation énergétique
Infos SMVIC

ECOLES 9

Un p'tit déj à l'école !
Repas de Noël à la cantine

JEUNESSE 10-11

Au collège Olympe de Gougues
MFR et territoire... C'est toute une histoire !!!

CULTURE 12

2023 à la médiathèque
A l'école de musique...

ASSOCIATIONS 13

Une nouvelle équipe au Sou des écoles
Quatre jours de fête franco-allemande

ECONOMIE 13

Les nouvelles entreprises : Optical Center

FESTIVITES 14-17

Thélème rend hommage à Molière, le marché de Noël, le Téléthon, le repas de Noël des aînés, apéro-concert de l'ACO, Sainte-Barbe 2022, concert de Noël du chœur paroissial, soirée népalaise, la cérémonie des vœux du Maire

AGENDA 18

SYMBHI 19-20

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie
CLIZEL Armelle
JAUNE Maud
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

ROGAN Manuel
33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

FÉROT Perrine
33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> PECHEUR Joaquim
né le 5 novembre 2022 à Romans sur Isère, fils de PECHEUR Jonathan et de ROCHER Marie.

> MOULARD Céleste
née le 25 novembre 2022 à Romans sur Isère, fille de MOULARD Valérian et de SOULIÉ Juline

> COLÉON Wendy
née le 26 novembre 2022 à Romans sur Isère, fille de COLÉON Yoann et de SIMONET Laura

> FOURRIER BELON Romy
née le 3 décembre 2022 à Saint Martin d'Hères, fille de FOURRIER Pierre et de BELON Léa

MARIAGES

> EMIEUX Eric et PÉTIAUX Rose-lyne le 1^{er} octobre 2022

> CHARDON Maxime et ROZAND Sylvie le 5 novembre 2022

DÉCÈS

> OUNG Savan veuve LONG le 24 août 2022 - 97 ans

> FELTEN Andrée le 8 septembre 2022 - 96 ans

> BALDACCI Rémi le 29 septembre 2022 - 76 ans

> MOCELLIN Christiane épouse GERMAIN le 17 octobre 2022 - 79 ans

> UZEL Gilbert le 15 octobre 2022 - 78 ans

> KOEBERLÉ Monique épouse MANIN le 23 octobre 2022 - 72 ans

> ROYANNAIS André le 5 novembre 2022 - 92 ans

> MAURY Suzanne veuve BADRED-DINE le 28 novembre 2022 - 102 ans

> BRUN Gérard le 27 novembre 2022 - 93 ans

> GAVIN Jean-Michel le 20 décembre 2022 - 58 ans



édito

Chères Chattoises, chers Chattois,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une belle année 2023, pleine de bonheur, de santé et de bonnes choses de la vie.

Cette nouvelle année sera encore riche en travaux et évènements sur notre commune.

Le chantier de la mairie se poursuit à un bon rythme, afin que nous puissions nous installer, tout du moins nous l'espérons, dans des locaux entièrement rénovés en octobre prochain. Les travaux de maçonnerie sont aujourd'hui bien avancés. Les menuiseries extérieures et la toiture seront remplacées au début du printemps, pendant que l'intérieur sera aménagé.

Au printemps prochain, les « pétanqueurs » pourront bénéficier de leur nouvel espace de jeu dans le Clos, sur les terrains achetés au Dr Turgeman. N'oublions pas nos routes, pour lesquelles nous réalisons des travaux réguliers pour un budget annuel de 100 000 € environ, permettant d'offrir à nos concitoyens une voirie entretenue pour des déplacements quotidiens en toute sécurité.

En 2023, comme en 2022, la vie associative sera à nouveau d'une grande vitalité.

Si 2022 a permis, après 2 ans de Covid, de voir les manifestations « renaître » avec un franc succès, je ne doute pas que 2023 sera riche en évènements sportifs, culturels ou récréatifs : lotos, tournois sportifs, vide-greniers, expositions, mais aussi la vogue, le marché de Noël... autant de rendez-vous qui continueront d'animer notre commune, grâce à l'engagement des nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des associations de notre commune.

Je veux aussi, en ce début d'année, remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement tant au service des habitants, qu'au service des associations et de l'animation du village, car sans leur dévouement, nombre de ces manifestations ne pourraient être organisées.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année, et au plaisir de vous rencontrer lors d'un évènement local ou dans les rues de notre beau village.

Votre Maire, André Roux

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Réaménagement du bâtiment de la mairie

Pour les usagers qui traversent le village, les travaux d'aménagements de notre mairie ne paraissent pas très probants. Si le perron et les pavés en façade ont disparu, si quelques ouvertures restent béantes, le bâtiment semble rester identique à lui-même. Et pour cause ! L'essentiel se passe à l'intérieur.

Les objectifs du projet sont contenus dans son intitulé :

« Rénovation fonctionnelle, thermique & énergétique de la mairie »

La réorganisation du bâtiment est en cours. Disparus les logements des enseignants, les salles de classes et autre salle du cinéma ! En construction, un espace entièrement conçu pour les besoins d'une mairie avec ses salles dédiées (mariage et réunion du Conseil), ses bureaux spécifiquement adaptés aux missions communales, ses espaces de réunions ou de rencontres.

Bien évidemment les aménagements se réalisent dans le respect des normes environnementales exigées pour toute nouvelle construction en matière de choix des matériaux, d'isolation thermique et donc dans une démarche d'économie d'énergie.

Respect également des normes d'accessibilité de tous les locaux aux personnes à mobilité réduite (rampes d'accès et ascenseur).

Les chantiers s'enchaînent dans le strict respect du cahier des charges et des délais imposés. Le calendrier est tenu quasiment au jour près grâce à la rigueur et au professionnalisme de tous les intervenants : architectes, entrepreneurs et coordonnateur des travaux.

A la parution de ce magazine, seront réalisés : les dalles des deux niveaux de l'édifice, les élévations du rez-de-chaussée pour accueillir l'ascenseur et l'escalier intérieur avec, au fur et à mesure, l'encastrement des gaines électriques et des tuyaux d'adduction ou d'évacuation d'eau.

Seront en cours en janvier février : le cloisonnement et la pose des menuiseries du premier niveau.

C'est au mois de mars que débutera le chantier de réfection de la toiture avec notamment l'installation de l'échafaudage qui servira également pour le rafraîchissement des façades.

Pour mémoire : la restitution du bâtiment rénové est, sauf imprévu, programmée à l'automne 2023.



« Espace Turgeman »

On rappelle que, si la mairie a préempté ce bien, c'est pour préserver l'intégralité du site patrimonial du « Clos » qui restera dédié aux activités sportives et à la détente.

La réaffectation de la maison des médecins, à l'architecture très complexe, s'est avérée quasiment impossible et sa remise en état hors de prix. Elle vient donc d'être démolie.

Les aménagements de l'espace seront progressifs, avec dans l'immédiat, l'aménagement d'un grand terrain de pétanque.

Deux nouveaux agents municipaux

Embauchée depuis le mois d'octobre, Florine Durand, a rejoint l'équipe des services techniques, suite au départ en retraite de Suzanne Dorly. Ainsi, elle occupe la fonction d'agent d'entretien et à ce titre, intervient dans différents bâtiments communaux : la médiathèque, l'école Léa Blain, l'école de musique, la salle du Clos, les services techniques, le gymnase et l'espace enfance-jeunesse.

A la médiathèque, avec Sandrine, vous serez aussi accueillis désormais par Tina Weber. Cette jeune femme de 23 ans remplace Mireille Martel qui a quitté ses fonctions à Chatte pour la médiathèque d'Upie. Tina, animatrice de formation, partage son travail entre la médiathèque, la cantine et la garderie périscolaire.

Bienvenue à Chatte à Florine et Tina !



Florine DURAND



Tina WEBER

Le dépôt en ligne d'une pré-plainte à la police ou la gendarmerie

Son mode de fonctionnement est le suivant :

Si une personne est victime d'une atteinte aux biens (tels que vol de téléphone portable, escroquerie ou abus de confiance, dégradations ou destructions de biens privés, etc.) commise par un auteur inconnu, elle a la possibilité d'effectuer une déclaration de plainte en ligne.

Contactée rapidement, la victime obtient alors un rendez-vous dans le service de police nationale ou la brigade de gendarmerie de son choix, pour finaliser le procès-verbal. Ce dispositif offre une liberté dans le choix du créneau horaire souhaité et un gain de temps pour la victime.

Pour effectuer la démarche :
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Prochains passages de la DÉCHÈTERIE MOBILE À CHATTE (Attention ! changement de lieu) :

Jeudi 16 février 2023 et Jeudi 23 mars 2023 de 10h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00, parking de l'Espace Vincendon Dumoulin.

Possibilité d'apporter :

- les cartons et emballages volumineux
- les métaux et ferrailles (de moins de 2 mètres)
- les déchets électriques et électroniques
- le mobilier
- les déchets dangereux des ménages (pot de peinture, solvant, aérosols)
- le bois, les déchets non recyclables.

Pour des raisons pratiques liées aux capacités de stockage, les déchets verts et les gravats ne sont pas déposables à la déchèterie mobile.



INFO de dernière minute !

LES ÉLUS ORGANISENT UNE NOUVELLE COLLECTE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Nous travaillons avec l'association « Kalyna Ukraine Grenoble » et à ce titre, nous vous sollicitons pour des dons ciblés sur les produits d'hygiène adultes (gel douche, serviettes hygiéniques, rasoirs...) et enfants (couches bébé, petits pots, biberons, lait en poudre...).

Vous pourrez apporter vos dons le 21 février de 9h00 à 19h00 dans les locaux de l'ancienne poste (place de la République) pour un acheminement vers l'Ukraine fin février.

Merci pour votre solidarité.

Contact : B. Claudepierre au 06.71.10.88.51.

Vers la transition écologique

Cet article veut mettre l'accent sur les actions menées par la commune, depuis plusieurs années maintenant, dans tous les domaines concernés par la transition écologique et la recherche d'économies.

Les collectivités locales sont obligées de repenser leurs modes de consommations énergétiques, de constructions et de gestion de l'eau, des véhicules et des espaces verts.

Economies pour la ville

Dans le but de faire toujours plus d'économies, la commune a réalisé d'importants travaux d'isolation sur l'ensemble des groupes scolaires et de la cantine (réfection complète de l'isolation des bâtiments et changement des fenêtres).

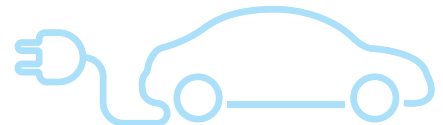
D'autres travaux moins visibles contribuent tout autant aux économies d'énergies comme le remplacement de toutes les ampoules des bâtiments communaux par de l'éclairage led et l'isolation de toutes les tuyauteries de chaufferies.

Un dispositif d'extinction automatique des lumières lorsque les pièces sont inoccupées est partiellement installé.

Toujours dans le but de réaliser des économies, la mairie a fait le choix de l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30.

En ce qui concerne les travaux de réfection du bâtiment de la mairie, l'un des objectifs est qu'il soit le moins énergivore possible. Une pompe à chaleur réversible tempérera le bâtiment été comme hiver.

Parmi les autres actions, on peut noter la mutualisation des achats et l'utilisation de certains matériels avec d'autres communes. Ainsi l'investissement, réalisé à plusieurs, n'est pas supporté par une seule commune. Exemple : une traceuse de voirie.



Véhicule électrique ou mobilité

La commune possède trois véhicules électriques :

- un Berlingo
- une voiture de police municipale
- un Goupil pour les services techniques



Les espaces verts

Pour faire face au réchauffement climatique, les services techniques font aussi évoluer leurs méthodes de travail. Des solutions plus respectueuses de l'environnement sont en place depuis plusieurs années, permettant par ailleurs de faire des économies d'énergie.

En voici quelques exemples :

- l'eau d'irrigation utilisée par la commune est fournie par le réseau de l'A.S.A. (Association Syndicale Autorisée) des Espinasses qui pompe l'eau de l'Isère et la filtre ; afin de s'en servir pour irriguer les plantations du village. Ainsi nous ne prélevons pas dans la nappe phréatique.
- On favorise la plantation de végétaux rustiques moins gourmands en eau.
- On procède au broyage des bois de taille. Le broyat ainsi obtenu sert aux paillages des massifs et limite l'évaporation.
- On arrose au goutte à goutte afin de limiter la consommation d'eau.
- On pratique la technique du mulching pour la tonte des pelouses.

Enfin le matériel (tondeuses, débroussailleuses et tronçonneuses) fonctionne sur batterie afin de limiter le bruit et la consommation de carburants fossiles.



Projet pour 2023

Un projet construit depuis plusieurs années va voir le jour. Il s'agit de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles les Chatons et Jean de la Fontaine. Cette implantation a pour but de produire de l'électricité que la

commune utilisera en auto-consommation. Elle permettra de diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et réduira encore un peu plus notre empreinte carbone.



Depuis plusieurs années la commune de Chatte se tourne vers la transition écologique. Toutes les actions menées dans ce sens ont pour seul but d'améliorer le cadre de vie de ses habitants tout en faisant des économies sur ses consommations d'énergie, réduisant ainsi son empreinte carbone.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Infos Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Consultez la rubrique Habitat sur le site web :

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

> Vous pouvez vous appuyer sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui propose des primes cumulables avec la plupart des autres aides financières. SMVIC vous offre la possibilité de valoriser ces primes.

Pour obtenir une prime énergie : faites une demande en ligne avant le début de vos travaux, puis remplissez et signez votre dossier en ligne. Toute demande de valorisation de vos travaux d'économies d'énergie doit être effectuée AVANT signature des devis.

> La Plateforme locale de Rénovation énergétique est un service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement en toute neutralité, gratuit et personnalisé. Vous souhaitez bien cibler votre projet de travaux ? trouver des entreprises compétentes certifiées RGE ? des informations sur les aides existantes ? Contacter le 04.76.14.00.10. ou remplir le formulaire de contact en ligne.

> Saint-Marcellin Vercors Isère communauté finance des permanences (gratuites) relatives à l'habitat et au logement pour ses habitants. Retrouvez toutes les informations utiles sur son site web.

Le point sur les aides de l'Etat aux travaux de rénovation énergétique



Vous avez besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre

facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement ! Découvrez celles qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation.

→ Nouveau service France Rénov'

Afin de faciliter votre projet de rénovation énergétique, un nouveau service public a vu le jour. Depuis janvier 2022, un site internet unique est lancé : france-renov.gouv.fr. Ce service a comme objectif de vous informer, vous orienter et d'accompagner les ménages aux revenus les plus modestes dans leur démarche de rénovation.

→ MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». MaPrimeRénov' s'adresse à tous les ménages, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Elle est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.

<https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

→ Prime énergie

La Prime énergie est un dispositif mis en place par l'État pour aider les particuliers à rénover leur logement. Son montant peut atteindre jusqu'à 4 000 € et elle est financée par des acteurs de l'énergie ou de la grande distribution. Elle vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour leurs travaux.

Se prémunir contre les fraudes : Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage. De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Un "p'tit déj" à l'école !

Après un travail en sciences sur l'alimentation, les enseignantes ont proposé à leurs élèves de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris sur les familles d'aliments.

Les trois classes du bâtiment Léa Blain (CP - Mme Giraud, CP/CE1 - Mme Iserable et CE1/CE2 - Mmes Puig et Leray) ont clôturé l'année en partageant un petit déjeuner équilibré.

En parallèle des achats de fruits, laitages, chocolats... effectués grâce à la coopérative scolaire, le boulanger M. Rivière a offert le pain et les brioches pour les enfants.

Tous étaient ravis de ce moment partagé !



Repas de Noël à la cantine

Comme chaque année, la cantine scolaire « le Chat Gourmand » a organisé son traditionnel repas de Noël. Au menu : trio d'entrées, gratin de ravioles au saumon, fromage et feuillantine au chocolat. Ce ne sont pas moins de 142 enfants qui ont dégusté ce repas de fêtes, grâce aux salariés et parents bénévoles de la cantine.



Au collège Olympe de Gouges

> Semaine de la tolérance

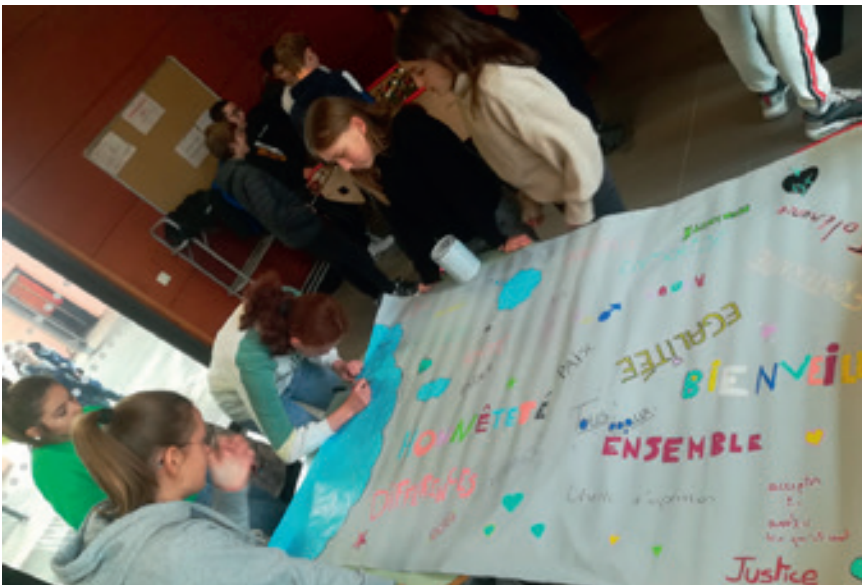
L'École est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie, au-delà de leur scolarité, pour poursuivre leur formation, construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, exercice de l'esprit cri-

tique. Ils y apprennent à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine.

Par ces actions, tous les élèves sont impliqués et acquièrent les compétences sociales et civiques indispensables au vivre ensemble et à la tolérance, qui sont des valeurs fortes portées par le collège Olympe de Gouges.

Différentes actions ont été organisées pendant la semaine du 21 au 25 novembre :

- Collecte de jouets en lien avec le Secours Populaire
- Collecte de bouchons avec l'association Bouchons d'amour
- Questionnaire sur la vie au collège
- Stand des élèves médiateurs
- Exposition d'affiches
- Atelier au foyer des élèves pendant la pause méridienne
- Projets autour des violences faites aux femmes pour les élèves de 4^e portés par les professeurs d'histoire géographie et le référent égalité hommes/femmes.



> Mission collège propre

Apprendre à devenir des citoyens responsables, voilà un enseignement primordial pour nos jeunes. C'est aussi cela grandir : regarder autour de soi, prendre connaissance de l'actualité, se faire sa propre opinion !

Au programme pour les collégiens d'Olympe de Gouges, l'environnement durable. Les élèves sont déjà sensibilisés au respect de la nature grâce au jardin pédagogique, qui mobilisent chaque mardi et vendredi midi principalement Mme Bron, M. Chabert, M. Tomé et Mme Assumel, ainsi que d'autres enseignants. Les élèves participent aussi au tri des déchets du restaurant scolaire.

Cette année, ils sont engagés dans l'opération « Collège propre ». Tous les 15 jours, jusqu'à la fin de l'année scolaire, toutes les classes des niveaux 6^e, 5^e, 4^e participeront à une heure de grand nettoyage des extérieurs du collège, grâce à une organisation proposée par Mme Assumel. Mais comme un projet ne vient jamais seul et que les élèves restent motivés, d'autres opérations sont envisagées pour cette année, sous la houlette de cette professeure, référente environnement durable du collège.

Bravo à tous ces jeunes collégiens qui se mobilisent pour le collège et pour la planète, merci à eux pour leur enthousiasme.



À noter que le collège recrute un service civique pour assister Mme Assumel dans cette mission, les candidatures sont ouvertes. Il suffit de s'adresser à l'administration du collège.

MFR et territoire ... C'est tout une histoire !!!

Focus sur un début d'année riche en partenariat pour les BAC professionnel et BTS de filière agricole de la MFR.

Depuis fort longtemps la Maison Familiale Rurale de Chatte tisse des liens privilégiés avec les acteurs agricoles des territoires. C'est notamment par ce réseau que les jeunes ont la chance de bénéficier d'apprentissages pratiques au contact des acteurs de la filière agricole de l'Isère et de la Drôme. Dans les faits cela s'est traduit par :

✓ La participation à des suivis de parcelles en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère (à travers les groupes 30 000*) : Observation de parcelles, comptage bioagresseurs*, pesée de biomasse végétale, détermination d'espèces végétales...

✓ La visite d'opérateurs de la filière noix : les nouvelles technologies de récoltes, tris, conditionnement des noix avec l'entreprise AMB Rousset.

Points techniques, point marché de la noix, certification et qualité, perspective de la filière, visite de la station, avec une demi-journée animée par M. Franck Michel, responsable du pôle technique dans l'entreprise Coopenoix.

✓ La participation à des réunions techniques organisées par la Coopérative Oxyane : stratégie de gestion des bioagresseurs par la mise en place de méthodes alternatives aux produits de protection des plantes, stratégie de réduction des intrants et gestions des couverts végétaux (réalisation des pesées et analyses des résultats par les élèves).

✓ La visite des essais mis en place par la SENUA. Alternative au désherbage chimique en verger de noyers par exemple ...

✓ La mise en place de travaux pratiques sur le pointage des animaux (Sur le GAEC des grands tilleuls) et la contention des animaux (GAEC JV) en partenariat avec la MSA.

Et encore bien d'autres que nous ne pouvons développer là...

Vous voulez découvrir toutes nos actions de formations ? Rendez-vous sur notre site internet ou lors de la prochaine « Porte Ouverte » le Samedi 28 janvier de 9h00 à 16h00.



***Groupe 30 000 :**
C'est un collectif constitué d'agriculteurs qui se regroupent pour mettre en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques.

***Bioagresseurs :**
Appelés aussi « ennemis des cultures », sont des organismes vivants qui attaquent les plantes cultivées et sont susceptibles de causer des pertes économiques.

2023 à la médiathèque

Cette nouvelle année sera encore une fois, pour la médiathèque l'occasion de vous inviter à partager, vous distraire, découvrir... A travers la diversité de sa collection mais également grâce à sa programmation culturelle : ateliers d'écriture, Nuit de la lecture, Printemps des Poètes, Temps des Histoires, ateliers des petits artistes ...



C'est aussi un nouvel abonnement, avec une carte unique et gratuite, sur l'ensemble des 15 bibliothèques et médiathèques que compte le réseau Pass'thèque de la communauté de communes de SMVIC.

A l'école de musique...

Un atelier Jazz

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'école municipale de musique s'est étoffée d'une nouvelle activité : un atelier jazz dirigé par Benjamin Léopold, composé d'une dizaine de musiciens, instrumentistes à vent et d'une section rythmique. Cet ensemble a pour vocation l'acquisition et la diffusion de répertoire Jazz ainsi qu'un travail autour de l'arrangement et l'improvisation. Ce groupe s'adresse à un public de tous âges ayant une bonne maîtrise instrumentale. Ils répètent un jeudi par mois à l'école de musique.

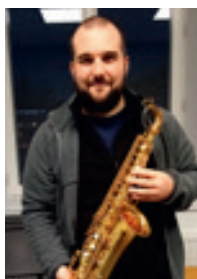
Dans le même temps, à noter : la création d'une classe d'improvisation dirigée par le professeur de saxophone Thibault Szmrzisk-Cohard, titulaire d'un diplôme d'Etat de jazz. Elle a pour but d'initier et de développer les techniques d'improvisation quel que soit l'instrument. Cette classe, complémentaire de l'atelier jazz, est ouverte à tous.

Des nouveaux venus

Thibault SZMRZISK-COHARD

Remplaçant d'Elisabeth Brunel en saxophone, Thibault a bien pris ses marques au sein de l'école municipale de musique.

En plus de ses cours, il anime également l'atelier d'improvisation jazz. Son niveau musical de base est élevé avec en point d'orgue un diplôme d'Etat de saxophone jazz. Quant à son expérience professionnelle, elle est riche de plus de 12 années de cours et animations assurées dans différentes structures. La musique est une véritable passion..., jazz et blues n'ont « presque » plus de secrets pour lui !



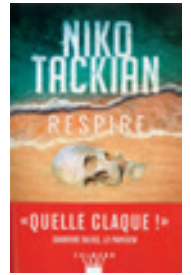
Thierry ROCHA

Remplaçant de François Brunel en trompette, Thierry s'est également bien installé dans son rôle de professeur à l'école municipale de musique. Son parcours est très riche d'expériences depuis 1989, année de ses débuts. Outre son rôle de pédagogue, il a as-

Coup de cœur

« Respire » de Nico Tackian

Un écrivain raté décide de changer de vie grâce à une société secrète qui garantit contre une grosse somme d'argent, un nouveau départ sur une île inconnue. Mais rapidement tout s'emballe... les quelques îliens sont étranges, des sirènes retentissent, une menace plane.



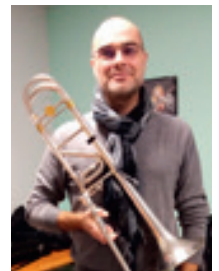
Un roman haletant et facile à lire qui explore les travers de nos sociétés et la solitude.



suré à moult reprises des fonctions de directeur et de musicien dans différents ensembles. Le point de départ de sa passion musicale date de 1973..., il avait 7 ans !! il fut également retenu comme trompettiste solo à l'armée avant de devenir diplômé d'Etat, en trompette bien sûr !

Hervé PRONIER

Hervé est employé en tant que professeur de trombone depuis le 02 janvier de cette nouvelle année. Il remplace Olivier Cruz, muté en décembre dernier. Diplômé d'Etat, il a un palmarès de premiers prix et de médailles d'or obtenus dans différents conservatoires dont celui de Paris. Par ailleurs, il poursuit souvent des formations (apprentissage musical des élèves handicapés, improvisation, sound painting...). Il est professeur de trombone depuis 30 ans désormais et a été tromboniste dans bon nombre de formations avec à titre d'exemples et entre autres : l'orchestre symphonique français de Paris et l'opéra de Paris. Souhaitons-lui un bon départ au sein de notre structure chattoise.



Une nouvelle équipe au Sou des écoles !

Le Sou des écoles a renouvelé son bureau. C'est Eléonor Nagearraffe qui prend la présidence entourée d'une équipe dynamique constituée par :

Vice-présidentes : Charlotte Monnet et Sylvia Soulier

Trésorière : Céline Mutlu

Vice-Trésorières : Clémence Monnet et Laëtitia Dobelmann

Secrétaires : Céline Moyet et Claire Petit

L'association continue activement ses manifestations pour participer aux financements de projets scolaires. Parmi elles, on note le grand retour du loto qui se déroulera le 18 mars 2023, des ventes de brioches et chocolats et un apéro concert organisé en juin 2023 pour clôturer l'année scolaire.

Afin de mener à bien ses actions pour le bien des en-



fants, l'association a besoin de bénévoles alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du Sou des écoles.

Quatre jours de fête franco-allemande



L'amitié entre Chatte et Brettheim est née il y a 25 ans. Au printemps prochain, du 18 au 21 mai 2023 (week-end de l'Ascension), nous fêterons les 20 ans de la signature officielle du jumelage entre nos deux communes.

Ce week-end festif dont le programme est en train de se finaliser sera composé de grands moments conviviaux, de visites, de la cérémonie officielle, de soirées animées et d'instantanés amicaux au sein des familles chattoises.

Une première approche prévoit la venue d'environ 120 Brettheimois pour lesquels le comité de jumelage recherche encore quelques familles d'accueil ; nul besoin de savoir parler allemand : un peu d'anglais ou seulement le français suffiront pour se comprendre ; nos amis allemands parlent quelques mots de notre langue.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétaire du comité de jumelage, Christian Giroud-Lionet, mail : d.giroud0193@orange.fr ou tél. 06 89 45 67 00.

Si vous avez envie de nous rejoindre comme famille d'accueil pour ce moment joyeux tant attendu, faites-vous connaître auprès de Martine Pinet, mail : martine.pinet@orange.fr ou tél. 04 76 38 14 90.

Par ailleurs, vous êtes cordialement invité(e)s à l'Assemblée Générale du comité de jumelage qui aura lieu le mercredi 1 février à 20h00 à la Maison des Associations ; elle sera suivie du verre de l'amitié.

économie

Les nouvelles entreprises

> OPTICAL CENTER

OPTICAL CENTER a ouvert son magasin en mai 2022 dans la zone commerciale des « Gameux » entre le magasin Picard et McDonald's. Jérémy Bensadoun, le propriétaire et son équipe vous reçoivent avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi de 10h à 19h sans interruption (Tél. : 04 58 22 00 22). Contrôles et examens de la vue et de l'audition se font dans deux salles spécialisées et un véhicule mobile équipé et accessible PMR peut aussi se rendre au domicile des clients. L'enseigne est, bien sûr, agréée par toutes les mutuelles.



Thélème rend hommage à Molière

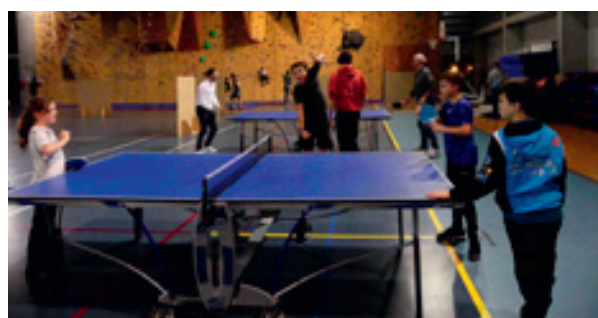
Dans le cadre de « L'année Molière » la troupe de Thélème a présenté son spectacle « Hommage à Molière » à Chatte les 19 et 20 novembre dernier : des scènes parmi les plus connues de son répertoire, illustrées par la musique de Lully, le tout en costumes d'époque.

Le spectacle joué dans quelques salles de notre région reviendra à Chatte pour sa dernière représentation au cours d'un dîner-spectacle le samedi 18 mars 2023. Réservation au restaurant St Philomène.



Le marché de Noël

La 2^e édition du marché de Noël, organisé par le comité des fêtes avec le soutien de la mairie, s'est déroulée le dernier dimanche de novembre. Cette année encore, l'évènement a remporté un franc succès, du fait de la participation d'un plus grand nombre d'exposants et de la mobilisation d'un public venu nombreux, notamment pour assister à un très beau feu d'artifices !



Le Téléthon

Le vendredi 2 décembre au gymnase, à l'occasion du Téléthon, la commune par le biais de son CCAS a organisé une soirée afin de récolter de l'argent au profit de cet évènement caritatif. Escalade, badminton, tennis de table, jeux de société et maquillage étaient au programme. Les amateurs d'escalade (de 2 ans à 67 ans) novices ou confirmés ont parcouru 3 696 mètres soit une ascension un peu plus haute que l'Aiguille du Midi !

Le public a été nombreux à se mobiliser, ce qui a permis de récolter 930 €.

Lors du repas des aînés du mercredi 7 décembre, l'urne pour le Téléthon déposée à Vincendon Dumoulin a récolté 485,50 € au total, grâce à la générosité des convives.

La commune a donc versé la somme de 1 415,50 € à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

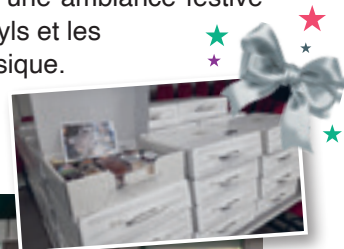
Le repas de Noël des aînés

Les aînés chattois étaient réunis mercredi 07 décembre à la salle Vincendon Dumoulin pour le traditionnel repas de Noël offert par le CCAS et la municipalité, en présence du Maire et de plusieurs élus.

Les 220 convives qui avaient répondu présents à l'invitation ont dégusté un repas confectionné 100% localement.

Comme le veut la tradition, le service était effectué par le personnel communal et ce dans une ambiance festive avec la présence du groupe les Vinyls et les élèves de l'école municipale de musique.

Les aînés qui n'ont pas participé au repas ont reçu un colis de Noël.



Apéro-concert de l'Aquatique Club Olympide (ACO)

Après deux années d'absences liées aux conditions sanitaires, l'Apéro-concert de l'ACO s'est déroulé le samedi 17 décembre dernier à l'espace Vincendon Dumoulin, réunissant près de trois cents participants. Une ambiance chaleureuse et conviviale a rythmé la soirée jusqu'à 1h00, avec les groupes Théo Didier et The Comments.



▷ Sainte-Barbe 2022

Les sapeurs-pompiers de Chatte étaient réunis le 17 décembre pour leur traditionnelle fête annuelle. A cette occasion, plusieurs d'entre eux se sont vu remettre un diplôme relatif à leur formation ou ont bénéficié d'un avancement grade.

Le Caporal-chef Lilian Bec a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers volontaires (échelon bronze) et le Lieutenant Laurent Berruyer a reçu la médaille d'or pour 30 années de service.

Le Sergent-Chef Christian Didier a été mis à l'honneur et chaleureusement remercié lors de son départ à la retraite, après 32 années au sein de la caserne de Chatte.

En 2022, les sapeurs-pompiers de Chatte ont réalisé 434 interventions.

Au 1er janvier 2023, deux jeunes Chattois issus de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ont rejoint les effectifs. Nous souhaitons donc la bienvenue à Elsa BEC et Maxence BOCH.



▷ Concert de Noël du chœur paroissial

Le 18 décembre dans l'après-midi les portes de l'église de Chatte s'ouvraient pour le traditionnel concert de Noël organisé par le Chœur paroissial Saint-Luc. Avec un brin d'inquiétude quand même : l'équipe de France de football se préparait au même moment pour sa finale de Coupe du monde ! Inquiétude injustifiée car au moment du premier chant à 15 h l'église était quasiment remplie d'un public fervent des chants de Noël qui allaient lui être proposés.

En première partie, des groupes formés pour l'occasion (familles, amis ...) nous ont transportés en Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Allemagne, Pologne et avec une émotion toute particulière, en Ukraine...

Un conte lu à plusieurs voix introduisait la seconde par-

tie proposée par le Chœur Saint-Luc avec sa cheffe Marie-Françoise Baldazza. Au programme, des pièces originales qui ont permis au chœur de montrer toute sa qualité dans le soin des nuances de la mise en place et du travail vocal.

Et pour conclure les traditionnels « Douce nuit » et « Il est né le divin enfant » en différentes langues auxquels s'ajoutaient voix d'enfants, accordéon et la participation joyeuse du public.

Sollicitées en faveur d'une association d'aide à l'Ukraine et d'une autre en faveur des femmes du Burkina-Faso, les personnes présentes se montrèrent particulièrement généreuses. Que chacun soit remercié.



Soirée Népalaise



Environ 300 personnes ont répondu présentes à la soirée organisée par Alain Faure (secrétaire) au profit de l'association « parrains et marraines pour le Népal ».

Une projection photos a ouvert la séance, afin de permettre au public de découvrir des us et coutumes du Népal, ainsi que tout le travail effectué par les bénévoles de l'association. Les actions consistent à la reconstruction d'un village, en partie détruit par le tremblement de terre de 2015, la construction

d'un centre d'accueil pour personnes âgées, la création et la gestion d'un poulailler (500 poules et 4 vaches) le parrainage annuel de 35 enfants, l'assistance à 24 enfants dans un pensionnat et la gestion d'un dispensaire.

Un film sur le trail « Solukhumbutrail » (course qui permet de découvrir les montagnes du Népal, sous une forme humanitaire via la route historique du sentier de l'Everest) organisé par Dawa Dachhiri Sherpa, a été diffusé pour clôturer la soirée. Le financement des actions et les travaux que l'association engage, sont assurés par les parrainages individuels, collectifs, les sponsors sportifs et privés, les ventes d'articles promotionnels et les soirées telles que celle-ci.



La cérémonie des vœux du Maire



Près de 350 personnes se sont retrouvées à l'Espace Vincendon Dumoulin, le vendredi 13 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Après deux années sans cet évènement marquant de la vie locale, habitants, chefs d'entreprises et responsables associatifs ont donc été nombreux à répondre à l'invitation de l'équipe municipale. Comme le veut la tradition, les Adjointes ont également pris la parole pour dresser le bilan des actions menées, avant qu'André Roux ne présente les projets à venir et remercie les différents partenaires de la mairie. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance musicale assurée par le célèbre groupe local « On s'serre les coudes ».



★ ★
★ Bonne Année ★
★ 2023 ★ ★

Mardi 31 janvier 2023

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Mercredi 1^{er} février 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE

20h00 - Maison des Associations

Samedi 04 février 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FRANCO-POLONAISE

18h00 - Elle sera précédée l'après-midi d'un ATELIER de cuisine polonaise avec dégustation le soir. Cet atelier est ouvert aux adhérents mais aussi à tous les sympathisants de l'association. Renseignements au 06.77.76.65.13.

Samedi 04 février 2023

ATELIER D'ÉCRITURE (PUBLIC ADULTE)

10h30 - Médiathèque - Sur réservation

Samedi 11 février 2023

PIÈCE DE THÉÂTRE « DIET PARTY, UNE COMÉDIE QUI DÉGRAISSE »

par le Cie Interlude et Company au profit de l'association Frédéric Gaillane
20h00 - Salle des fêtes A. Colletot
Tarif : 10 € / 5 € (- de 12 ans)

Dimanche 12 février 2023

MARCHÉ D'ARTISANS ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

de 9h00 à 12h00 - Place du Champ de Mars
Animations maquillage, promenades à dos de poney et concert à 11h00

Mercredi 15 février 2023

JOURNÉE DES ENFANTS À LA MÉDIATHÈQUE

10h30 : temps des histoires (0-6 ans)
14h00 : atelier des petits artistes pour les 7-11 ans (bien-être en duo parent/enfant) - Sur réservation

Mercredi 22 février 2023

ATELIER PEINTURE SUR LE THÈME DES ANIMAUX (7-10 ANS)

14h00 - Médiathèque
Sur réservation

Mardi 28 février 2023

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Vendredi 03 mars 2023

SOIRÉE SPECTACLE AVEC « LA CHOUETTE COMÉDIE »

20h00 - Salle des fêtes A. Colletot
Entrée : 8 €

Samedi 4 mars 2023

ATELIER D'ÉCRITURE (PUBLIC ADULTE)

10h30 - Médiathèque - Sur réservation

Samedi 18 mars 2023

LOTO DU SOU DES ÉCOLES

19h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 11

et dimanche 12 mars 2023

SALON GOURMAND ET DES SAVEURS

(autour de la gastronomie et du vin)
organisé par Tintamart
Sam. : 9h00-19h00 / Dim. : 9h00-18h00
Salle des fêtes A. Colletot
Entrée gratuite

Samedi 18

et dimanche 19 mars 2023

SPECTACLE THÉÂTRAL « C'ÉTAIT MIEUX AVANT » AVEC THÉLÈME

Sam. 18/03 : 20h30
Dim. 19/03 : 15h30
Salle des fêtes A. Colletot

Dimanche 19 mars 2023

PRINTEMPS DES POÈTES (ÉVÈNEMENT NATIONAL)

organisé par l'association Amedéus
10h30 - La Galicière
Programme : Textes et musiques Kewenka, déclamer des vers, saynètes avec Thélème
Brunch : 10 € par personne
Réservation indispensable

Mercredi 22 mars 2023

CONCOURS COINCHE ET PÉTANQUE

organisé par le Club de l'Âge d'Or
13h30 - Salle des fêtes A. Colletot et Espace V. Dumoulin

Judi 23 mars 2023

FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI, DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

de 9h00 à 21h00 - Gymnase

Vendredi 24 mars 2023

PRINTEMPS DES POÈTES (ÉVÈNEMENT NATIONAL)

16h00 - Médiathèque de Chatte
Poèmes en musique, échanges avec les visiteurs...
Entrée libre

Vendredi 24 mars 2023

CONCERT « CHAMANES »

avec l'école municipale de musique et celles de l'intercommunalité
19h30 - Salle des fêtes A. Colletot
Entrée libre

Dimanche 26 mars 2023

FÊTE DES 10 ANS DE L'ASSOCIATION FRANCO-POLONAISE

à partir de 10h00 - Salle des Fêtes A. Colletot

Mardi 28 mars 2023

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Vendredi 31 mars 2023

CONFÉRENCE/ATELIER « COMPRENDRE LES CYCLES DU CHANGEMENT DANS NOTRE VIE »

(public ado et adulte)
19h00 - Médiathèque

Samedi 1^{er} avril 2023

ATELIER D'ÉCRITURE (PUBLIC ADULTE)

10h30 - Médiathèque - Sur réservation

Samedi 1^{er} avril 2023

SPECTACLE HUMORISTIQUE « HORS CLASSE »

de Bénédicte Bousquet
20h00 - Espace Vincendon Dumoulin
Soirée organisée par l'USC
Entrée : 10 €
Réservation conseillée : 07.49.07.03.42.

Mercredi 12 avril 2023

ATELIER YOGA ENFANTS (7-10 ANS)

11h00 - Médiathèque
Atelier fabrication de chocolats (7-10 ans)
11h00 - Médiathèque - Sur réservation

Vendredi 14 avril 2023

DON DU SANG

de 16h00 à 19h30
Salle des fêtes A. Colletot

Samedi 15 avril 2023

ATELIER YOGA ENFANTS (7-10 ANS)

11h00 - Médiathèque - Sur réservation

Mercredi 19 avril 2023

JOURNÉE DES ENFANTS À LA MÉDIATHÈQUE

10h30 : temps des histoires (0-6 ans)
14h00 : atelier des petits artistes pour les 7-11 ans (Pâques) - Sur réservation

Judi 20 avril 2023

REPAS CABRI

organisé par le Club de l'Âge d'Or à partir de 12h00
Salle des fêtes A. Colletot

Dimanche 23 avril 2023

SÉANCE DE THÉÂTRE AVEC LA BARTIFELLE

composée de saynètes et chansonnettes sur le thème de la gourmandise organisée par le Club de l'Âge d'Or
15h30 - Salle des fêtes A. Colletot
Entrée : 10 € - Gratuit pour les - de 12 ans

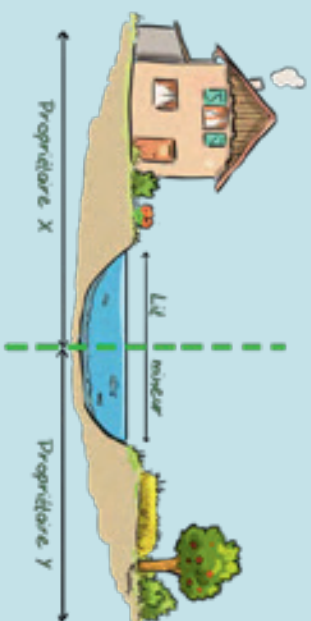
Du jeudi 18

au dimanche 21 mai 2023 FÊTE DES 20 ANS DU JUMELAGE AVEC BRETTEIM

Jusqu'où êtes-vous propriétaire ?

Si vous êtes propriétaire d'un terrain au bord d'un cours d'eau, vous êtes propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (cf. article L215-2 du Code de l'Environnement). Vous êtes ainsi en charge de l'entretien et de toute opération qui aurait lieu sur votre parcelle.

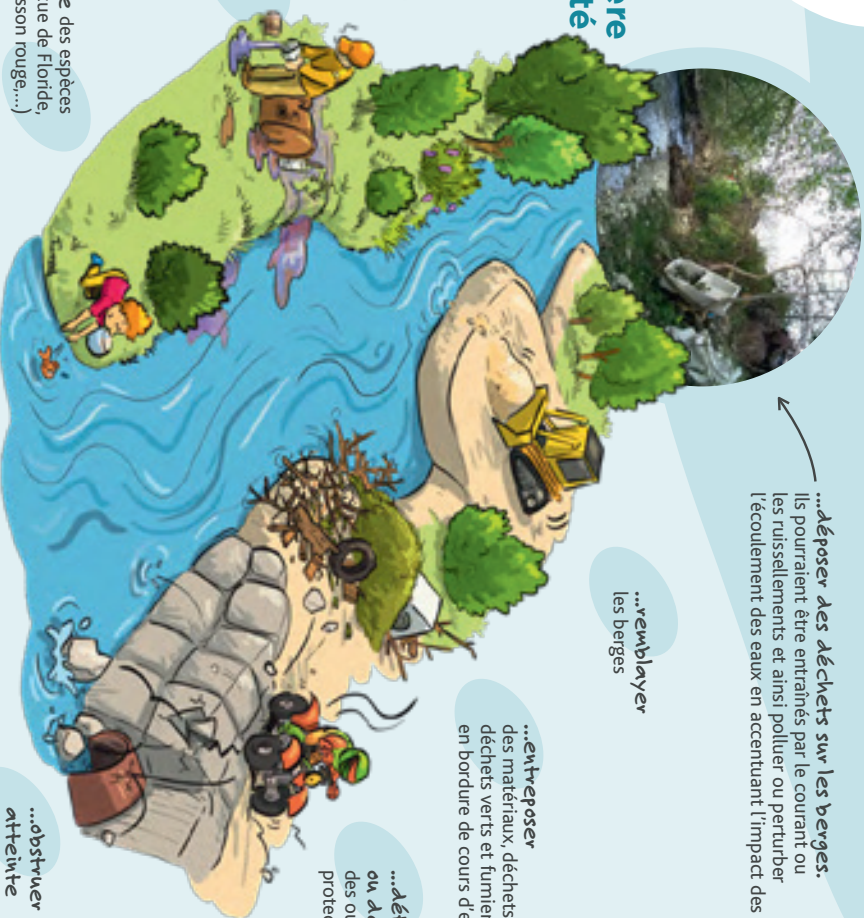
Les articles L215-1 à L215-6 du Code de l'Environnement déterminent les différents droits des propriétaires riverains.



A l'exception de l'entretien courant, certains travaux nécessitent un accord préalable des services de la police de l'eau (DDT). Plus d'info sur : www.isere.gouv.fr

Pour une rivière en bonne santé il n'est pas autorisé de...

- ...désenberber chimiquement près du cours d'eau
- ...déverser dans le sol ou dans les eaux des substances de nature à les polluer
- ...introduire des espèces nuisibles (tortue de Floride, poisson rouge,...)



...déposer des déchets sur les berges. Ils pourraient être entraînés par le courant ou les ruissellements et ainsi polluer ou perturber l'écoulement des eaux en accentuant l'impact des crues

...remblayer les berges

...entasser des matériaux, déchets inertes, déchets verts et fumier en bordure de cours d'eau

...dérivier ou déplacer des ouvrages de protection

...obstruer ou porter atteinte aux systèmes d'évacuation et de traitement des eaux

Quelques conseils pour vous aider à entretenir la végétation en bordure de cours d'eau



Supprimez les embâcles

qui bloquent l'écoulement des eaux et qui créent une érosion des berges.



Privilégiez les espèces locales

et évitez les résineux, les peupliers et espèces exotiques envahissantes (renouées asiatiques).



Abattez univoquement les arbres

qui présentent des signes d'instabilité ou qui risquent de tomber dans le cours d'eau et de bloquer ainsi son écoulement.

Maintenez les petits embâcles qui constituent des caches pour la faune.

Conservez les saucages en place, tant qu'elles ne constituent pas un obstacle à l'écoulement.

Altermétez l'intensité de l'ajourage pour diversifier les zones d'ombre et de lumière. Évitez les coupes à blanc.

Favorisez une végétation de taille et d'âge variés.

Égarez les branches géantes ou menaçant de tomber.



Adaptez le débroussaillage pour ne pas perturber l'écoulement des eaux et préserver la biodiversité.

Le bois coupé appartient au propriétaire. Il doit être évacué en dehors du lit du cours d'eau pour ne pas créer de barrages et générer des débordements.



Pour aller plus loin

www.isere.gouv.fr/content/download/40055/285154/file/guide%20entretien_cours%20eau_V4.pdf